

Laanan retire son choix pour Venise 2015

Nouvel épisode dans la saga du choix de l'artiste qui représentera la Communauté française à Venise en 2015. Les 14 artistes ayant déposé une candidature ont reçu, hier, une lettre recommandée du secrétaire général de la Communauté avec une copie de l'arrêté pris par la ministre Fadila Laanan, le 13 juin, *"retirant la décision d'attribuer à Vincent Meessen (ASBL Normal) le marché lié à l'occupation du pavillon belge en 2015"*. Ce "retrait d'acte" annule le choix fait. Vincent Meessen a 15 jours maintenant pour éventuellement introduire un recours de suspension en extrême urgence devant le Conseil d'Etat, mais il ne le fera pas, nous dit-il. La ministre ne précise pas la suite. Le même jury se revoit bientôt et devrait réétudier sa décision en tenant compte des objections du Conseil d'Etat et, sans doute, confirmer Meessen. Mais cela reste fragile car la procédure des marchés publics utilisée par Laanan est un "nid" de problèmes. On pourrait encore contester que le jury ait été choisi après qu'on eut connu les candidatures. L'autre hypothèse est que Laanan dise s'être trompée en prenant une procédure de marché public et en adopte une autre plus "régaliennne" en fixant des règles qui garantissent une égalité d'accès, mais qui lui laisseraient le choix final sur la base d'avis qu'elle chercherait librement.

Guy Duplat